



contact@andea.fr

presidence@andea.fr

COMMUNIQUÉ

le 11 décembre 2023

Contre le délitement de l'enseignement supérieur de la création en Bourgogne Franche-Comté

L'ANdEA appelle à la sauvegarde de l'École Media Art de Chalon-sur-Saône

Nous attirons l'attention de tous sur la situation alarmante de l'École Media Art du Grand Chalon, établissement d'enseignement artistique supérieur public, dont la fermeture imminente suscite une vive inquiétude au sein de la communauté artistique et culturelle, chez les étudiants et personnels, chez les citoyens du département.

Les 45 écoles supérieures d'art, réparties sur l'ensemble du territoire national, jouent un rôle essentiel dans la formation des futurs acteurs du monde de l'art, du design et plus généralement de la création. Elles sont même à certains endroits les seules structures du champ des arts visuels et constituent partout assurément un formidable outil de formation et d'innovation. Les diplômés de ces écoles, véritables fondateurs du patrimoine culturel français à venir, dynamisent tous les secteurs culturels en devenant artiste émérite, designer visionnaire, écrivain inspiré, musicien novateur, régisseur passionné, médiateur engagé. Ces écoles ne sont pas seulement les bastions du savoir artistique – comment penser que ces formations ne sont pas indispensables ? –, mais également des piliers et des moteurs du développement des territoires où elles s'établissent. La réindustrialisation de nos territoires s'effectue aussi par les industries culturelles, fleuron de la culture française.

La volonté politique locale est déterminante pour que les écoles d'art existent car 33 des 45 écoles supérieures d'art sont portées par les collectivités territoriales. Les informations faisant état d'une fermeture brutale de l'enseignement supérieur à l'École Media Art du Grand Chalon, si peu de temps après l'annonce de la fermeture de l'ESAD de Valenciennes, laissent un goût amer : tous les services publics doivent-ils fermer sur nos territoires, après la poste et les maternités ? Certes, les collectivités sont confrontées à des défis multiples, l'inflation, la crise énergétique, les mesures gouvernementales. Toutefois, la fermeture d'une école d'art n'équivaut pas simplement à la disparition d'un établissement. **Une école qui ferme, ou une école qui perd son enseignement supérieur, c'est tout un écosystème qui s'éteint. Une école qui ferme, c'est un territoire qui se replie sur lui-même – c'est un appauvrissement fatal pour le territoire du Grand Chalon.**

En exprimant notre solidarité envers les personnels et les étudiants de l'EMA, nous rappelons que le Grand Chalon et la Saône-et-Loire abritent un enseignement artistique d'exception. Nous plaidons ardemment en faveur de la préservation, du développement, de la réinvention de cet enseignement que la direction actuelle est tout à fait prête à porter. Notre préoccupation s'étend également aux conséquences humaines de cette situation. Les étudiants, ayant fait le choix de l'EMA pour leurs études, seront contraints de quitter la ville, après les services publics, les commerçants et peut-être les habitants ? Et qui financera leur relogement ? Les enseignants, recrutés pour leur profil unique en cohérence avec l'identité de l'école, perdront leur emploi sans perspective de réorientation au sein de l'intercommunalité.

Nous insistons sur la nécessité d'un réseau d'écoles supérieures d'art couvrant l'ensemble du territoire, garantissant un enseignement supérieur artistique de proximité et de qualité. Les Beaux-arts, fleurons de l'excellence française depuis des siècles, peuvent-ils disparaître ? L'acceptons-nous ? Comment la France peut-elle tolérer cette mort silencieuse ? Les idées et les potentiels ne manquent pas pour un territoire qui a vu naître la photographie. Face à cette situation dramatique, nous estimons que toutes les pistes doivent être explorées pour sauver l'école, que ce soit par des fédérations en réseau, des mutualisations régionales, l'adoption de nouveaux modèles économiques. La plateforme de Bourgogne Franche-Comté est là pour accompagner le futur de l'EMA.

Nous sommes à la disposition de Monsieur Sébastien Martin, Président du Grand Chalon, et du conseil d'administration de l'EMA, afin d'œuvrer au maintien de l'enseignement supérieur artistique en Saône-et-Loire. Nous appelons à une prise de conscience de tous les acteurs proches ou plus lointains de l'EMA, ministère de la Culture, collectivités territoriales, écoles supérieures d'art avoisinantes, citoyens, afin que le projet de l'école perdure et renaisse dans un nouveau cadre enthousiasmant. Au moment où le ministère de la Culture réfléchit à la cartographie nationale des écoles supérieures d'art et de design, cette situation revêt une urgence particulière : il serait dommageable pour la Saône-et-Loire d'obliger ses jeunes désireux d'étudier l'art et le design de quitter le territoire, se privant ainsi non seulement d'une ressource professionnalisante, créatrice d'emploi et de cohésion sociale mais aussi d'une vie artistique riche. Il ne saurait y avoir que deux établissements à proposer de l'enseignement supérieur à l'échelle de la grande région Bourgogne Franche-Comté. Sans une action immédiate, nous ne regretterons pas seulement la perte d'emplois pour nos collègues et la nécessité pour les étudiants actuels de trouver de nouvelles écoles. Nous pleurerons surtout pour les générations futures, celles des jeunes créateurs qui, grandissant à Chalon et dans ses environs, devront quitter leur territoire pour réaliser leurs rêves artistiques.